

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 26 juillet 2022

VIGILANCE FEUX DE FORÊTS - RISQUE EXTRÊME

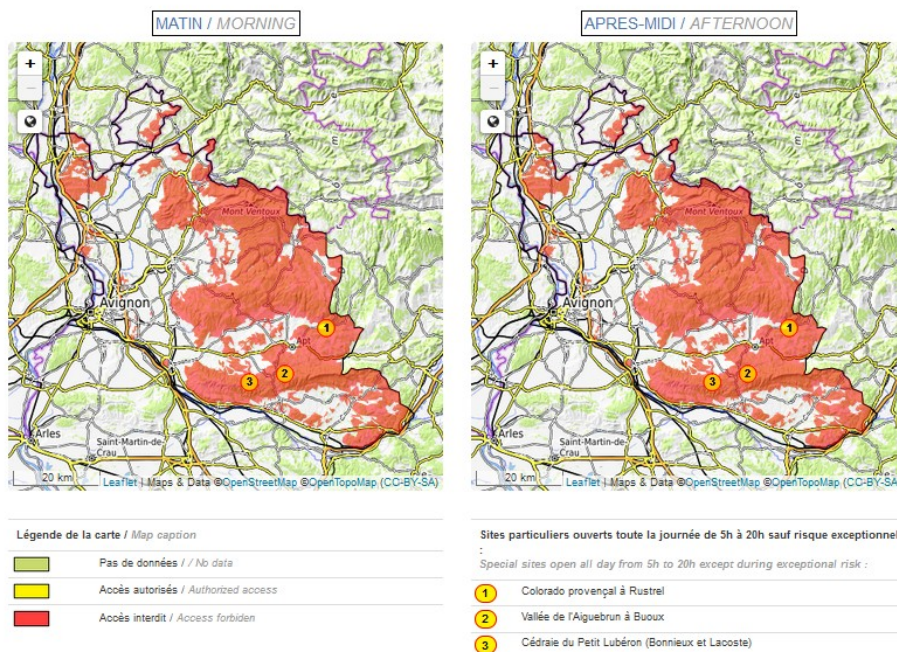
Interdiction d'accès et de circulation dans l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse pour la journée de demain, mercredi 27 juillet 2022

La prévision de danger météorologique d'incendies de forêts étant classée en **risque extrême** pour la journée de demain, en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2015, et pour la seconde journée consécutive, **l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse restera fermé et tout accès y sera strictement interdit.**

Information du public sur la prévision de danger météorologique

- site internet de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr/ rubrique "A consulter tous les jours – L'accès aux massifs forestiers en Vaucluse en période estivale"
- borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Journée du 27 juillet 2022 (mise à jour : 26/07 à 18h)



**Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09

Attention !

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- ne pas fumer,**
- ne jamais allumer de feu,**
- ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours,**
- en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.**

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr



@prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09